

La juridiction administrative et l'« e-Justice »

Les avantages des technologies modernes de l'information et de la communication sont de plus en plus mis en avant dans les systèmes judiciaires des Etats membres de l'UE. Les décideurs de tous les pays de l'UE se sont déjà penchés sur la question de l'« e-Justice », et dans de nombreux Etats membres un cadre légal a déjà été mis en place pour permettre l'utilisation des nouvelles technologies dans le système judiciaire.

De par la grande diversité des systèmes judiciaires dans l'UE, il y a inévitablement de nombreux concepts d'e-Justice. Il est actuellement très difficile de donner un aperçu exhaustif des principaux concepts techniques utilisés au sein des systèmes judiciaires des Etats membres. Le but de cette enquête est d'obtenir une photographie de la situation actuelle, pas nécessairement à l'échelle du pays entier, mais plutôt par rapport aux développements que connaît l'e-Justice au sein des juridictions membres de l'Association des Conseils d'Etat et des Juridictions administratives suprêmes de l'Union européenne et de permettre ainsi à chacune des hautes Cours membres de tirer profit de l'enseignement des expériences pratiquées par d'autres.

Inscriptions

La participation au séminaire se fait sur inscription.
L'inscription se fait au moyen du formulaire ci-joint.

Contacts

Mme Martine Baguet, Secrétaire général adjoint
Association des Conseils d'Etat et des juridictions administratives suprêmes de l'U.E.

✉ Rue de la Science, 33, 1040 – Bruxelles

☎ : +32(2) 234 97 87

✉ : Martine.Baguet@juradmin.eu

Mme Cornelia BUTZ,
Cour fédérale administrative-Allemagne

✉ Postfach 10 08 54-D 0 408 Leipzig -Allemagne

☎ : + 49-341/20071600

✉ : Cornelie.Butz@bverwg.bund.de

*Séminaire de l'Association des Conseils d'Etat
et des juridictions administratives suprêmes
de l'Union européenne
en collaboration avec le Conseil d'Etat de Grèce
et avec le concours scientifique du Cour fédérale
administrative d'Allemagne*

La Juridiction administrative et L'« e-Justice »

Vendredi 15 mai 2009

ATHENES



ΣΥΜΒΟΥΛΙΟ ΤΗΣ ΕΠΙΚΡΑΤΕΙΑΣ

Association des Conseils d'Etat et des Juridictions administratives
suprêmes de l'Union européenne a.i.s.b.l.



Association of the Councils of State and Supreme Administrative
Jurisdictions of the European Union I.n.p.a.

Séminaire organisé avec le soutien de la Commission européenne

PROGRAMME DU MATIN

- 9h30 Accueil des participants**
par Monsieur Georgios PANAGIOTOPOULOS, Président du Conseil d'Etat de Grèce
- 10h00 Présentation**
par Madame Martine BAGUET, Secrétaire général adjoint de l'Association des Conseils d'Etat et des Juridictions administratives suprêmes de l'Union européenne
- 10h10 Organisation des Cours administratives suprêmes : quelle réalité revêt l'archivage électronique pour les juges et cours administratives ? Résultats de l'enquête menée par l'association**
par Madame Cornelia BUTZ, Cour fédérale administrative d'Allemagne
- 10h40 L'archivage automatique est-il une composante de l'e-justice en Europe ?**
par Madame Daniela FREIHEIT, CSC, Allemagne
- 10h55 Comment démarrer un système de communication électronique pour les juges et les cours administratives ? Conception d'un projet pilote**
par Mesdames Cornelia BUTZ, Cour fédérale administrative d'Allemagne et Daniela FREIHEIT, CSC, Allemagne
- 11h15 Tour de table**
- 11h30 Communication électronique et personnel impliqués dans les procédures**
Démonstration d'un projet - phase test
par Lord Stanley BURNTON, Juge à la Cour d'Appel d'Angleterre et du Pays de Galles, Royaume Uni
- 12h15 Tour de table**
- 12h30 Déjeuner**

PROGRAMME DE L'APRES-MIDI

- 14h00 Communication électronique et personnel impliqués dans les procédures**
Démonstration d'un système électronique
par Monsieur Bruno MARTIN-LAPRADE, Président de la Cour d'Appel administrative de Paris, France
- 14h45 Tour de table**
- 15h00 Internet dans les systèmes juridictionnels et développements futurs**
Perspective dans les Cours administratives suprêmes
par Madame Cornelia BUTZ, Cour fédérale administrative d'Allemagne
- Etat des lieux et perspectives au niveau européen
par Monsieur Martin WASMEIER, Administrateur principal Unité Questions juridiques générales et e-Justice, Unité DG JLS - Commission européenne
- 16h15 Tour de table**
- 16h30 Conclusions générales**
par Madame Cornelia BUTZ, Cour fédérale administrative d'Allemagne
- 17h00 Clôture**

Traduction simultanée en français et en anglais

Le rapport général est établi sur la base des réponses à un questionnaire établi par la Cour fédérale administrative d'Allemagne et faites par la Cour de Justice des Communautés européennes et les Conseils d'Etat et Juridictions administratives suprêmes membres de l'Association.